



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 3 juin 2002**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 23 mai 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 6 juin 2002

**reversement au budget annexe Foire-Exposition de la Communauté  
d'Agglomération de Niort du résultat de fonctionnement constaté  
au compte administratif**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**Présents :**

***Adjoint :***

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise  
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.  
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON,  
M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme  
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M.  
Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie  
UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, M.  
Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie  
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle  
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Bernard BELLEC donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
M. Bernard JOURDAIN donne pouvoir à Mme Isabelle RONDEAU.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

**CONSEIL MUNICIPAL DU 3 juin 2002**

DELIBERATION D20020153

**Direction des Finances**

**reversement au budget annexe Foire-Exposition de la  
Communauté d'Agglomération de Niort du résultat de  
fonctionnement constaté au compte administratif**

Madame Françoise BILLY, Premier Adjoint, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération du 12 juillet 2001, le Conseil Municipal avait décidé d'attribuer une subvention de fonctionnement de 980 953,55 F (149 545,40 €) au budget de la CAN correspondant au résultat de fonctionnement 2000 du budget annexe de la Foire-Exposition de la Ville de Niort.

Or, il convient de préciser que ces 980 953,55 F (149 545,40 €) s'entendent HT, d'où un différentiel de 192 266,89 F (29 310,90 €).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- décider le versement d'une somme complémentaire de 192 266,89 € (29 310,90 €) au titre du résultat de fonctionnement 2000 constaté au budget annexe de la Foire-Exposition.

*(Bernard BELLEC, Président de la CAN, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)*

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)